philanthropie : colloque le 8 décembre à la Fondation de France

Après les assises de la fiducie philanthropique organisées par l'institut Pasteur, rendez-vous le 8 décembre à la fondation de France pour assister à un colloque sur la philanthropie.

Le blog du colloque ici

Des ateliers permettront de débattre sur les thèmes suivants

- L'entreprise face aux défis de l'intérêt général
- La philanthropie entre efficacité économique et impact social
- Quelle régulation publique

Sur ce sujet, on trouvera ici un avis des syndicats canadiens, en attendant celui des nôtres ?

Et l'on pourra lire, ou relire quelques idées contribuant à ce débat, extraites d'un chapitre du livre « Impertinences 2009 », à la documentation française (disponible ici), chapitre écrit par Cécile ROBIN, et qui a pour titre *« Le Cac 40 et la privatisation de l'intérêt général »*

Nous en reprenons ici intégralement le résumé :

Dans leur discours philanthropique, les grands groupes prétendent corriger les déséquilibres sociaux et environnementaux. Mais pourquoi réussiraient-ils là où l'Etat et les institutions internationales ont échoué ?

- *Quelles compétences sont proposées ?*

- *Quelle vision de la société reflètent leur discours ?*
- *Quel nouveau statut briguent-ils ?*
- *Comment articulent-ils la prise en compte de l'intérêt général et l'organisation interne du travail au sein de l'entreprise ?*

L'auteur nous montre que, d'une façon plus ou moins explicite, les grands groupes fondent leur légitimité à l'action sur leur responsabilité, présentée comme découlant naturellement de leurs potentialités multiples.

Forts de cet avantage comparatif, ils mettent en oeuvre quantité d'actions les engageant directement et pour lesquelles ils établissent priorités, objectifs et finalités.

Les opérations de partenariat réussies sont présentées tant sous forme de résultats chiffrées que de marques de reconnaissance obtenues.

Le rôle central de l'intérêt général pour l'entreprise et le rôle de l'entreprise comme vecteur de progrès pour l'ensemble de la société civile sont une constante qui, bien qu'elle ne présente aucun caractère de nouveauté, engendre une modification profonde des relations sociales avec pour valeur paradigmatique, le consensus.

Que ce soit sous la forme de mécénat de compétence, de fondation d'entreprise, de fondation d'entrepreneur, de partenariats, les entreprises du secteur privé interviennent
rôle du secteur privé